

# La Bavarde des Nounous



En JUILLET :

**Bébé : «Apprenti - sage»  
LA PROPRETÉ**



LE TEMPS

**DU CONFINEMENT**

pour les Relais APE  
en quelques chiffres



On vous avait dit que l'on garderait  
le contact avec vous : du 16 mars au 31 mai.  
11 semaines de télétravail pour nous et ...



**20 536**

**E MAILS :**  
**D'Information**  
**17 808**

**Propositions  
d'activité**  
**260** fiches



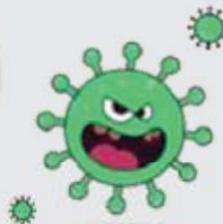
**D'Accompagnement**  
**2 728**



**Articles  
Pro**  
**9**

**2 621**

**Appels  
Tél.**





**17 808** mails d'information et de documentation par e-mailing soit **56 envois aux 318 assistants maternels de la CARA**

Mais aussi : **2 728** mails d'accompagnement.

- **166** échanges avec les familles, essentiellement sur des points du contrat de travail.
- **732** échanges avec les assistants maternels sur les conditions de travail et le salaire.
- **1 830** mails échangés avec les partenaires du service.



**ON VOUS AVAIT DIT  
QUE L'ON GARDERAIT  
LE CONTACT AVEC VOUS**

**DU 16 MARS AU 31 MAI.**

**2 621 APPELS TÉLÉPHONIQUES :**

**733 appels familles** pour Information sur les modes de garde : envoi de listes d'assistants maternels et liste des crèches.

- Élaboration ou fin de contrat, calcul et paiement des salaires avec ou sans aides exceptionnelles
- Déclarations à faire sur Pajemploi .

**1 588 appels assistants maternels**

- Mise à jour des disponibilités pour la période du confinement . Echanges sur les conditions d'accueil et de travail pendant le confinement .
- Calcul des salaires. Chômage partiel fonctionnement et calculs .

**300 appels des partenaires locaux ou institutionnels**

- Echanges d'informations, textes et lois . Recherche de solutions pour les familles prioritaires
- Lien avec les structures collectives et les communes de la CARA



**DES PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS :**

**260 FICHES**

- 52 cartes Langue Des Signes Français
- 36 cartes comptines et chansonnettes
- 16 cartes recettes
- 72 cartes jeux de doigts
- 44 fiches yoga
- 9 fiches développement moteur du 0 à 4 ans
- 6 fiches sur l'évolution de la vision de 0 à 6 ans
- 11 fiches d'activités de bricolage pour les 0 - 3 ans
- 8 fiches d'activités de bricolage pour les 3 - 6 ans
- 4 fiches d'activités de bricolage spécifique Pâques.
- 1 fiche pédagogique pour expliquer la contamination
- 1 fiche des liens culturels : musées, littérature jeunesse, ...

**DES SUPPORTS DE  
PROFESSIONNALISATION : 9**

5 articles

- « Des escales à la découverte des cultures et des pratiques pédagogiques »
  - La communication bienveillante : « passer du non à la consigne positive »
  - Construction de l'attachement et acquisition de l'autonomie
    - La matrescence
- Un modèle de protocole d'accueil et de travail à son domicile



### La feuille de route à garder en mémoire :

Propre le jour : mieux vaut ne proposer le pot à l'enfant que lorsqu'il a atteint la maturité physique et psychique nécessaire pour devenir continent. Un apprentissage de la propreté trop précoce et trop rigide peut favoriser l'énurésie.

#### DEPUIS LA NAISSANCE DE BÉBÉ LE CHANGE EST UN MOMENT DE COMMUNICATION SENSORIELLE INTENSE !

Vous êtes en face à face, vous pouvez rire, jouer, échanger par le regard avoir des petites conversations sonores et gestuelles qui n'appartiennent qu'à vous 2 .... L'acquisition de la propreté veut aussi dire lâcher ses moments de « bonheur à deux » ! il faut que tout le monde soit prêt.

La propreté de jour est acquise vers 2 ans et demi la plupart du temps et celle de nuit vers 3 ans, ne demandons pas à l'enfant d'aller plus vite que la musique, on doit les accompagner dans le tempo de leur rythme !

### La propreté : désir des parents ? ou désir de l'enfant ? ou ..... Pression de qui pour désirer la propreté !

A chacun son rythme ! l'âge de la propreté est très variable d'un enfant à l'autre, c'est entre 2 et 4 ans. Un constat tout de même, en général les filles acquièrent la propreté plus tôt que les garçons, peut-être parce que les mères sont plus exigeantes avec leurs filles (en matière de propreté). Ou à l'inverse les garçons ont besoin de s'opposer à leur mère pour construire leur identité de garçon et comme la propreté est souvent une histoire de maman !..... Souvent les enfants deviennent continents le jour puis la nuit, mais la comparaison resterait inutile même pour ce point-là ! Un petit point de repère : si l'enfant n'aime pas jouer seul, s'il réclame sans cesse qu'on le porte, il y a peu de chance qu'il soit prêt à abandonner les couches !

**La couche-culotte est inventée en 1957 par Vic Mills**

**En moyenne, un enfant de sa naissance à l'âge de 2 ans a besoin de 3 800 couches !**



### LA PANIQUE À BORD ARRIVE SOUVENT AVEC L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE ! ET S'IL N'EST PAS PRÊT POUR L'ÉCOLE ???

Pour dire adieu aux couches ..... il faut attendre le bon moment pour l'enfant mais aussi pour les parents. Car cela demande de la patience et de la constance de leur part, ils doivent accompagner l'enfant et accepter de ne pas s'emporter, voire piquer une colère ! même s'il faut laver le linge qui est justement tout propre et tout juste arrivé sur le petit apprenti-propreté ! ou relaver le sol ou le tapis.....

L'été paraît être la meilleure saison, tout sèche plus vite, l'enfant peut rester en culotte pour être plus rapide et limiter les obstacles pour les envies qui sont un peu pressantes au début !

Laissons l'enfant découvrir, nous dire seul « pipi », « caca », « pot » et qu'il associe le mot à la « sensation », l'apprentissage est différent du conditionnement.

**Du coup les débuts sont inévitablement « cacahotiques » :**

- avec des vrais accidents, tout à nettoyer (avec le sourire) : le corps de l'apprenti-propreté, le sol et les vêtements,
- des petits accidents la « petite goutte » qui s'est échappée, juste la culotte à changer.
- et des accidents qui n'en sont pas ! le « trop tard » lâché par l'enfant avec des yeux à faire pâlir le chat Potté, l'air d'une désolation profonde s'installe sur le parent et.... quand on baisse la culotte même pas vrai ! même pas trop tard ! ...



**Pour donner à l'enfant l'envie de devenir propre,  
il faut d'abord lui donner envie de grandir.**



*Le travail des psychanalystes a révélé combien on pouvait traumatiser un enfant en le culpabilisant, en exigeant une réussite quant à la propreté alors qu'il n'est pas PRET,*

**NI PHYSIOLOGIQUEMENT,  
NI INTELLECTUELLEMENT,  
NI AFFECTIVEMENT.**

Il est important que tous les adultes : parents, nounou, mamie, ... qui s'occupent de l'enfant soient en accord sur la méthode choisie par les parents ! pas de grogne s'il y a un accident, pas d'obligation de rester sur le pot jusqu'à ce que quelque chose arrive et se dépose dedans ! etc....

**Attention aux mots !** quand on dit à un



enfant qu'il doit devenir propre, cela laisse sous-entendre qu'avant il était sale. Or l'enfant sait très bien que les adultes n'aiment pas la saleté !

**En apprenant à maîtriser ses sphincters,**



l'enfant découvre surtout l'autonomie, plus que la propreté.

**Le tout petit a besoin de toucher son corps** pour se l'approprier.

De même il a envie de toucher ses selles qui sont comme une partie de lui-même. Rien de choquant là-dedans, même si l'on doit lui expliquer qu'il doit y renoncer car ce sont des déchets.

**Au lieu de dire que le pipi et caca sont sales,** mieux vaut lui faire comprendre que ce sont des matières dont le corps se débarrasse parce qu'il n'en a plus besoin.



**Avant 15 ou 18 mois un jeune enfant** n'est pas capable de maîtriser ses sphincters, toute tentative d'apprentissage de la propreté relève plus du conditionnement que d'un réel désir de grandir.

**L'apprentissage de la propreté aura plus**

**de sens** pour l'enfant si on lui explique que l'on est content de le voir devenir grand et si ce n'est l'enjeu d'une rivalité entre sa mère et la grand-mère ou entre maman et nounou !



**Les petits accidents ont du bon,** car ils permettent à l'enfant de prendre conscience de ses sensations et des progrès déjà effectués.

**Un apprentissage forcé peut conduire à un blocage** et entrainer une énurésie d'opposition.



**COMPTINE Envie de faire pipi ?**

Dis, pourquoi tu te tortilles  
comme une petite chenille ?  
Quelque chose qui ne va pas ?  
Je n'ai rien  
et tout va bien !  
Simplement j'ai envie  
Simplement, j'ai envie,  
Simplement, j'ai envie  
de faire pipi !



*Différents critères ou repères ont été proposés par des pédiatres et psychanalystes, de B. Spock à F. Dolto :*

*L'enfant arrive à commander parfaitement ses membres inférieurs*

*Il peut marcher seul, sans appui, debout*

*Il est aussi capable de monter et descendre un escabeau jusqu'à la dernière marche (ou l'échelle du toboggan)*

*Ainsi vous êtes sûre que votre enfant est mûr sur le plan de sa maturation neuromusculaire.*

*Il faut qu'il ait également acquis la maturation intellectuelle pour comprendre ce que l'on attend de lui :*

*Votre enfant aime jouer à placer des objets dans un récipient.*

*Il vous imite de plus en plus dans ses jeux.*

*Il offre ses jouets à ses proches ou toutes personnes qu'il trouve sympathique, quitte à les reprendre ensuite.*

*Il est fier de ses acquisitions et aime être félicité.*

*L'acquisition de ces critères se vérifie chez la plupart des enfants à l'âge de 2 ans, au plus tard vers 2 ans et demi.*

*Lorsque celui-ci est accompagné dans cette évolution tout en douceur et lorsqu'il est prêt il deviendra propre en toute simplicité.*

L'enchaînement complexe que doit maîtriser bébé pour être propre :



- ◆ Je me rends compte que ma vessie est pleine
- ◆ Je sais le signaler
- ◆ Je baisse ma culotte
- ◆ Je m'assois sur le pot
- ◆ J'ouvre mon sphincter pour laisser couler l'urine
- ◆ Je referme mon sphincter
- ◆ Je remets ma culotte
- ◆ Je me lave les mains
- ◆ Je vais jouer
- ◆ Deux heures plus tard, je sais signaler que ma vessie est pleine

Et toujours garder dans un coin de sa tête que bébé sait marcher et aime courir, escalader, emboîter des jouets, danser, ....

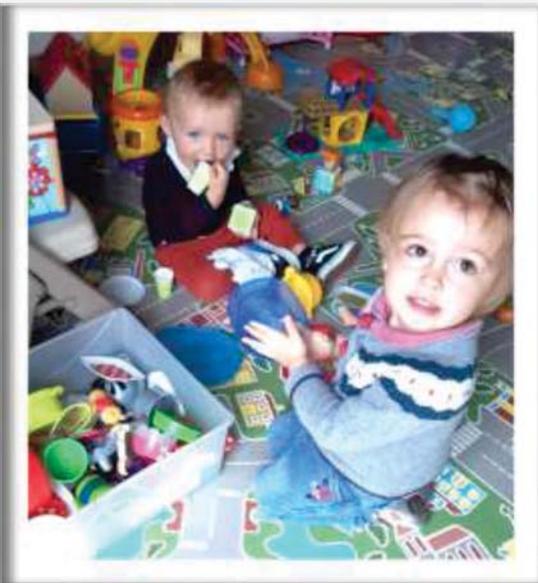
*RESTER ASSIS IMMOBILE SUR LE POT N'A PAS DE SENS POUR LUI !*

Alors votre enfant est-il prêt pour la propreté ?

La dernière étape : le choix du pot (1<sup>ère</sup> qualité la stabilité).

Et votre enfant a enrichi son vocabulaire :

L'universel « caca-boudin » devient l'expression favorite de tous les enfants âgés de 3 et 4 ans ! ça vous énerve d'entendre toute la journée « caca-boudin-prout » « Madame Pipi » : cette phase correspond à la fin de l'apprentissage de la maîtrise sphinctérienne, **c'est GAGNE !**



### COMPTINE Fais pipi sur l'gazon

Fais pipi sur l'gazon,  
Pour arroser les coccinelles  
Fais pipi sur l'gazon;  
Pour arroser les papillons

### COMPTINE Je lave mes mains (sur l'air : Boogie Woogie)

Je lave mes mains sur le dessus  
Je lave mes mains en dessous  
Je lave mes mains sur le dessus  
Et je croise tous mes petits doigts  
Je frotte, je frotte, je frotte  
Je frotte longtemps  
Je frotte pour que ça sente bon!



## CÔTÉ PARENTS OU « NOUNOU », DES ERREURS À ÉVITER :

Le discours des récompenses ou punitions ne font que renforcer les blocages de l'enfant :  
*il est en période d'opposition !*

Inutile d'élever la voix, de s'énerver de culpabiliser l'enfant s'il ne comprend pas ce que vous attendez de lui avec un pot !

Pas de récompense trop importante, devenir propre ne doit pas être l'objet d'un chantage !

Eviter les félicitations exagérées, à l'inverse s'il réussit montrez votre satisfaction, il est normal de devenir propre.

Choisissez des vêtements simples, sans bretelles ni ceinture.

Ne pas demander à l'enfant d'attendre lorsqu'il manifeste l'envie d'aller sur le pot.

Ne l'humiliez pas : ça sent mauvais, c'est dégoûtant... pendant les soins de nettoyage.

Ne pas instaurer un système hybride par exemple culotte le matin (ou la semaine) parce que vous avez le temps et couche l'après-midi (ou le week-end) parce que vous n'avez plus le temps, ou c'est plus simple pour vous !



## UN ENFANT PROPRE ? PAS AVANT 3 ANS AUX ÉTATS-UNIS !

En France, entre 18 et 34 mois, on commence à se pencher sur la propreté de l'enfant. Mais pas question pour les Américains d'en entendre parler si tôt. Aux États-Unis, les pédiatres préconisent d'attendre, et les chiffres parlent d'eux-mêmes : seul un enfant américain sur deux ne porte plus de couches à l'âge de trois ans.

## DES BÉBÉS SANS COUCHE EN OUBÉKISTAN

Raisonnement totalement opposé en Asie centrale, et notamment en Ouzbékistan. Dans ce pays, les enfants ne portent jamais de couches. Dès la naissance, on leur enseigne la propreté. Leurs parents les sortent et les incitent à

faire leurs besoins à ce moment-là. Le signal est donné par une sorte d'onomatopée et les bébés n'urinent que lorsqu'ils sont sollicités. Et la nuit alors ? Les Ouzbeks ont pensé à tout : leur berceau est composé d'un matelas de couvertures empilées, dans lequel on a découpé un trou au niveau des fesses et sous lequel on a glissé un pot.



## DES VÊTEMENTS FENDUS EN CHINE

En Chine également, on ne souhaite pas que les bébés s'habituent trop longtemps aux couches. On espère d'ailleurs que les enfants soient propres bien avant deux ans. Et pour cela, les chinois ont adopté un vêtement traditionnel : le "pantalon fendu". Comme son nom l'indique, il s'agit d'un bas pour enfant suffisamment ouvert à la couture de l'entrejambe pour que l'enfant puisse uriner ou déféquer à sa guise sans salir ses affaires. Cette solution a deux visées : tout d'abord économique, mais aussi pour un apprentissage de la propreté plus tôt.

## DES LAVEMENTS QUOTIDIENS EN CÔTE D'IVOIRE

Si l'idée d'un vêtement fendu peut faire sourire, la pratique de certaines mamans ivoiriennes risque de faire grincer plus de dents. Les mères administrent en effet des lavements intestinaux aux bébés régulièrement et ce dès la naissance. Cette manière de faire peut paraître extrême mais elle s'explique également par de nombreux facteurs sociaux et culturels. Toutes les familles ne peuvent pas se permettre d'acheter des couches d'une part et d'autre part, dans certains villages, cela permet aux mamans de continuer à travailler car leurs bébés sont propres très tôt.

Que retenir de toutes ces divergences d'opinions et de manières de faire ? Sans doute que l'éducation de nos enfants peut être envisagée de bien des façons sans que ça ne nuise à leur développement. Comme chaque culture, chaque parent possède ses propres réalités et à chacun de suivre son chemin, en se faisant confiance, pour apporter le meilleur de soi à bébé.



**FAIRE DES GLACES À L'EAU** est en réalité tout simple... tant que vous avez de l'imagination ! Comme

leur nom l'indique, vous aurez évidemment besoin d'eau. À cela choisissez d'ajouter des sirops (menthe, grenadine...), des jus de fruits (orange, pamplemousse...), des fruits mixés (myrtilles, fraises...), et du sucre. Vous l'avez compris, les combinaisons sont infinies.

Une fois votre petit mélange fait, il n'y a plus qu'à le verser dans des moules spécialement faits pour les glaces à l'eau. Laissez au congélateur pendant au moins 4h, et le tour est joué.





Quand on a rencontré la violence pendant l'enfance, c'est comme une langue maternelle qu'on nous a apprise.

Marie-France Hirigoyen

**Le 11 Juillet 2019**, la loi contre les violences éducatives a été adoptée en France. Il a alors été ajouté dans l'article 2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la notion de prévention des violences éducatives dans la formation des assistants maternels.

## QU'EST-CE QU'UNE VIOLENCE EDUCATIVE ORDINAIRE (VEO) ?

Les VEO regroupent toutes les violences physiques, psychologiques ou verbales utilisées envers les enfants à titre éducatif (corrections ou punitions). Ces actes sont communément admis et tolérés.

Plus simplement, les VEO regroupent les claques, les fessées, les tapes, les humiliations, le chantage affectif ...

Il est difficile de comptabiliser le nombre d'enfants victimes de VEO car elles sont souvent invisibles et se développent au sein de la sphère familiale. Elles sont donc tabou car tout se déroule dans l'intimité des familles. Cependant, elles peuvent avoir des effets négatifs sur le développement des enfants.

**La principale disposition de la loi du 11 Juillet 2019 est de préciser que les parents ne peuvent recourir à la violence pour éduquer leurs enfants.** Il a

d'ailleurs été ajouté dans le code civil à l'article 371-1 que « L'autorité parentale s'exerce sans violence physique ou psychologique ».

L'enjeu est aujourd'hui d'utiliser l'interdiction légale comme un levier symbolique d'action sur les représentations. Cette précision légale permet d'accompagner l'entrée en vigueur de la loi par des actions de sensibilisation et des mesures d'accompagnement de parents et des professionnels au contact des enfants. L'objectif est d'ancrer durablement dans notre société le principe d'une éducation sans violence.

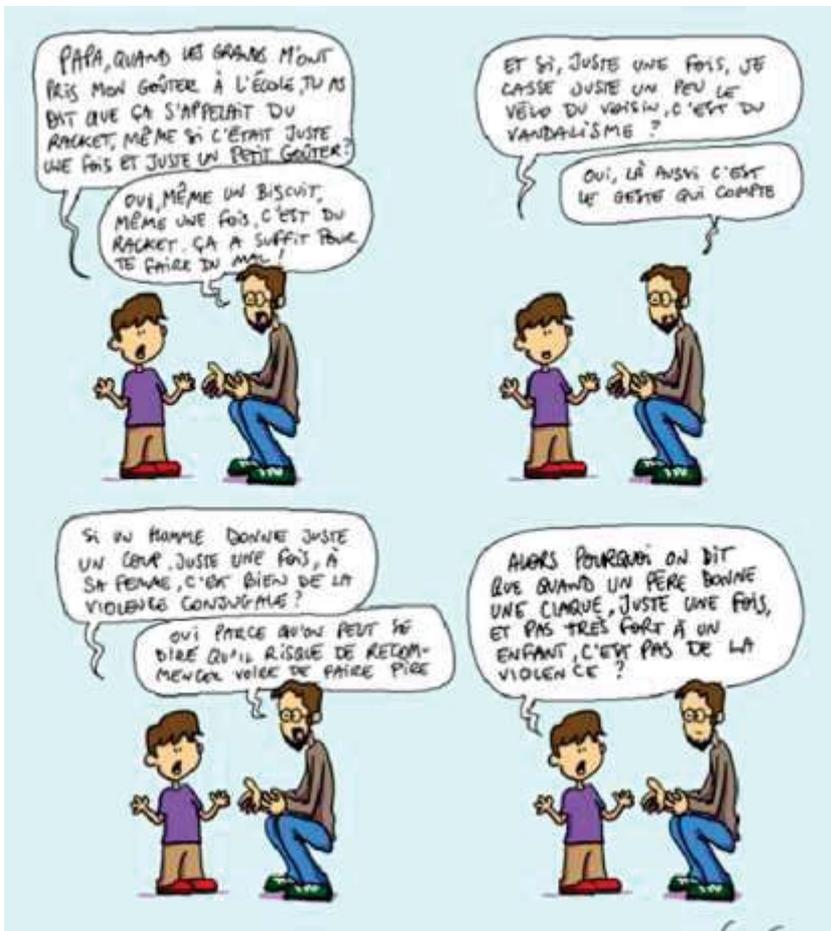
**Il est alors essentiel de sensibiliser et former d'avantage les professionnels** et bénévoles,

afin qu'ils puissent accompagner les parents, vers une éducation sans violence et être plus à même d'alerter. De plus, les parents ont besoin d'être informés de manière fiable.

Un accent sur les VEO a donc été ajouté dans les référentiels de formation pour les différents professionnels de la petite enfance. Dans ces documents, voici ce qui est écrit : « **L'enfant doit être protégé et respecté dans son intégrité. L'usage de la violence physique, verbale ou psychologique, n'est pas une méthode éducative et a des conséquences sur le développement de l'enfant. Tout professionnel(le) s'interdit, dans sa pratique, de recourir à la violence et aux humiliations** ».

Plus précisément, concernant la profession d'assistant maternel, la loi du 11 juillet 2019 précise qu'une « initiation à la prévention des violences éducatives ordinaires ainsi qu'aux spécificités de l'organisation de l'accueil collectif des mineurs est obligatoire pour exercer la profession des assistants maternels ».

Source : « Rapport du gouvernement au parlement relatif aux violences éducatives » - Août 2019



RECONNAÎTRE LA VIOLENCE POUR NE PLUS LA TOLÉRER

 <p><b>Le Relais Accueil Petite Enfance à votre service</b></p>	<p><b>Secteur OUEST</b> ★</p> <p>Laura CIGLAR <i>l.ciglar@agglo-royan.fr</i> 06 22 86 32 23 05 46 38 33 26</p>	<p><b>Inter secteur</b></p> <p>Elisa BULTEAU <i>e.bulteau@agglo-royan.fr</i> 06 47 14 27 39 05 46 38 33 26</p>
<p><b>Secteur SUD</b> ★</p> <p>Sivom Canton de Cozes Laure VINCENT <i>l.vincent@agglo-royan.fr</i> 06 27 18 41 42 05 46 97 74 56</p>	<p><b>Secteur EST</b> ★</p> <p>Emmanuelle MEMAIN <i>e.memain@agglo-royan.fr</i> 06 27 18 41 94 05 46 23 90 07</p>	<p><b>Secteur Nord</b> ★</p> <p>Sivom Presqu'île d'Arvert Blandine POTIGNON <i>b.potignon@agglo-royan.fr</i> 06 26 51 33 77</p>



### La mesure d'indemnisation exceptionnelle est reconduite pour le mois de juin

Comme annoncé par le Gouvernement, la mesure d'indemnisation exceptionnelle des heures prévues et non travaillées en juin peut être appliquée dans les mêmes conditions que les mois précédents.

Le formulaire de demande d'indemnisation des heures prévues et non réalisées en mai n'est plus disponible depuis le mardi 23 juin. Le formulaire d'indemnisation exceptionnelle pour le mois de juin est disponible à compter du jeudi 25 juin.

**Elle ne sera pas renouvelée au mois de juillet.**

Les employeurs dont le salarié n'aura pas travaillé toutes les heures prévues en juin pourront bénéficier du dispositif d'indemnisation exceptionnelle selon les modalités des mois précédents.

**PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR PAJEMPLOI+**

**En fonction de nos locaux, des aménagements possibles, nous allons redémarrer les animations soit maintenant soit en septembre. Chaque animatrice RAM, prendra contact directement avec son secteur pour vous proposer :**

- Un sondage afin de savoir qui souhaite venir et à quel moment.
- Un planning de venue au Relais APE (choix d'un jour et de l'horaire d'arrivée).
- Les formulaires : de protocole d'accueil et d'autorisation pour recueil de données personnelles, que vous devrez remplir et faire remplir aux parents des enfants qui vous sont confiés le jour de votre venue.

**Les points phares du guide ministériel de l'accueil du jeune enfant du 18 juin 2020 :**

- Possibilité de rassemblement au RAM par groupe « fixe » et dans la limite de 25 enfants.
- Extension exceptionnelle de l'agrément jusqu'au 10 octobre 2020.
- Une attention renforcée pour les gestes barrières : affichage des gestes barrières, lavage mains, port du masque.
- Nettoyage des locaux et matériel allégé, mais il reste quotidien avec un suivi de la fréquence de nettoyage.
- Les parents peuvent rentrer dans le domicile (respect des horaires et de la distanciation sociale + masque).

